

## AVIS D'APPEL D'OFFRE

Nº 01/2017FEDEANMAR

### POUR L'ACHAT EQUIPEMENT INFORMATIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES RURALES FEDERATION ANMAR

Tétouan, 9 octobre 2017

Dans le cadre du Projet « *Appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal* » financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour Développement - AACID-, le Fonds Andalouse des Municipalités pour la Solidarité Internationale –FAMSI- et la Députation de Jaén, le **30 Octobre 2017**, dans le bureau du Fédération ANMAR, aura lieu l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur :

#### ACHAT EQUIPEMENT INFORMATIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES RURALES FEDERATION ANMAR

Le contenu de l'offre ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions ci décrites.

En ce qui concerne la soumission des dossiers, les concurrents peuvent procéder selon les propositions suivantes :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse indiquée ci-après :

**Bureau du Fédération ANMAR**

**Commune de Tétouan Al-Azhar- Espace citoyenneté / 93000 - Tétouan**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit l'envoyer par mail à les adresses suivantes : [Coordination.anmar@gmail.com](mailto:Coordination.anmar@gmail.com), [eva.gallardo.flores@gmail.com](mailto:eva.gallardo.flores@gmail.com) et [sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org);

Les pièces justificatives à fournir sont celles-ci :

- Offre économique (devis) détaillé au nom de :  
Fédération ANMAR/FAMSI

*Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal*

Projet « Appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal »

- Documentation accréditant l'enregistrement officiel du prestataire.

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet «*Programme d'Appui au renforcement institutionnel de la Fédération ANMAR pour le développement social et économique de municipalités associées du Nord du Maroc*», financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour Développement -AACID-, le Fonds Andalouse des Municipalités pour la Solidarité Internationale -FAMSI- et la Députation de Jaén, nous vous invitons à présenter des offres pour l'achat des équipements informatique au bénéfice des communes rurales fédération ANMAR. Cette équipe fait partie de **l'activité N°9 : Développement et mis en œuvre d'un plan de formation sur la bureautique et l'utilisation de l'Internet destinés pour les points focaux des communes ruraux membres de la fédération ANMAR.**

L'Objectif Général du projet est renforcer le développement humain des communes rurales des régions du nord du Maroc à travers le renforcement des capacités locales. Dans ce sens, le projet vise (O.S) Promouvoir et dynamiser le développement humain entre les collectivités locales à caractère rural membres de la Fédération ANMAR.

Ces équipements sont au bénéfice d'un groupe de travail du développement rural -GTDR- constitué par les représentants politiques, technique et société civil de 20 communes rurales adhérant de la Fédération, spécialement pour déterminer au moment du diagnostic réalisé, les préoccupations et les intérêts des membres de la Fédération, afin de programmer les opérations d'assistance et de renforcement à mettre en œuvre. Le projet vise également l'inclusion de ce groupe de travail dans la dynamique internationale du développement rural, en organisant un forum international au Maroc et en incitant ses représentants à participer aux rencontres organisées en Andalousie.

Le Développement Rural Durable est considéré comme l'un des piliers fondamentaux de la Fédération ANMAR des collectivités locales du Nord du Maroc et de l'Andalousie, afin de fournir des solutions et des réponses concrètes aux divers problèmes qui sont associés au monde rurale.

## II. Description des services demandés :

ACHAT EQUIPEMENT INFORMATIQUE AU BENEFICE DE 20 COMMUNES RURALES FEDERATION ANMAR :

1. 20 PC de table i5 complet
  - Ordinateur de bureau format micro-tour
  - Windows 10 Famille 64
  - Intel Core i5-6500
  - 4 Go de mémoire
  - 500 Gb de stockage + 128 Go SSD

*Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal*

- Carte graphique Intel HD 530.
  - Sortie HDMI, USB...
  - Ecran 17' LED
  - Sourie sans fils de deux boutons
  - Clavier AZERTY
  - Pack office
  - Antivirus avec licence d'une année
  - Garantie complet d'une année
2. 20 Imprimantes multifonctions
- Imprimante laser couleur
  - Photocopieuse – Scanner
  - Technologies : Wifi direct, NFC, WPS
  - Compatible iOS®, Android™, Microsoft® Windows® phones
  - WIFI sans fil avec système RECP pour des images plus lisses et plus de détails
  - Economie de toner et papier avec le pilote d'impression EASY ECO
  - Garantie complet d'une année
3. 40 Autocollantes avec le nom du projet et les logos des partenaires.

### III. Mode de paiement :

À la finalisation du service le prestataire devra fournir une facture PRO FORMA au Fédération ANMAR. La commission de choix de prestataire réalisera les procédures nécessaires pour l'exonération de la TVA.

Toute question ou information supplémentaire puisse être consulté par courrier électronique, sur les adresses : [coordination.anmar@gmail.com](mailto:coordination.anmar@gmail.com), [eva.gallardo.flores@gmail.com](mailto:eva.gallardo.flores@gmail.com) et [sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org)

### IV. Critères de sélection d'offre :

Offre économique	70%
Amélioration de caractéristiques techniques	30%

### V. LITIGES

Tout litige sera résolu dans l'autorité compétente au Maroc.